

**Relevé de conclusions de la consultation écrite**  
**Comité régional de suivi des programmes européens**  
**Pays de la Loire**  
\*\*\*\*\*  
**Du 13 au 27 novembre 2025**

**Rappel des points soumis aux membres du Comité régional de suivi (CRS) lors de la consultation écrite du 13 au 27 novembre 2025**

- Stratégie régionale du programme national du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) :
  - Révision de la maquette et modification du document de mise en œuvre (DOMO) – *pour validation*
- Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027 :
  - Actualisation de la note sur la méthode et les critères de sélection du fonds sociale européen plus (FSE+) – *pour information*
  - Ajustement date de fin d'éligibilité des dépenses des opérations soutenues par le fonds pour une transition juste (FTJ) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt – *pour information*

**Synthèse des contributions reçues et réponses du co-pilotage**

A la suite de la consultation, quatre contributions ont été reçues.

Le détail des avis et le cas échéant les réponses de l'autorité de gestion apportées aux remarques figurent en annexe 1.

**Conclusion**

**Les propositions soumises aux membres du CRS sont validées.**

**Annexe 1 - Synthèse des observations - Consultation écrite du Comité Régional de Suivi du 13 au 27 novembre 2025**

Points soumis à l'avis des membres du CRS	Auteurs des observations	Observations	Réponses de l'autorité de gestion
<b>Stratégie régionale du programme national du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA) :</b>			
Révision de la maquette et modification du document de mise en œuvre (DOMO) – <i>pour validation</i> .	Département de Loire Atlantique	Avis favorable. La révision et les modifications adhoc du DOMO permettront de mieux consommer les crédits européens sur la fin de la programmation.	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	CRC Bretagne Sud	Avis favorable	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Filière aquacole des Pays de la Loire	Avis favorable	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
<b>Programme régional du fonds européen de développement régional (FEDER), du fonds social européen plus (FSE+) et du fonds pour une transition juste (FTJ) 2021-2027 :</b>			
Actualisation de la note sur la méthode et les critères de sélection du fonds sociale européen plus (FSE+) – <i>pour information</i>	Département de Loire Atlantique	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	CRC Bretagne Sud	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Filière aquacole des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
Ajustement date de fin d'éligibilité des dépenses des opérations soutenues par le fonds pour une transition juste (FTJ) dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt – <i>pour information</i>	Département de Loire Atlantique	Avis favorable. Le prolongement de la date d'éligibilité au 31/12/2028 au lieu du 31/12/2026 permettra de prendre en compte l'ensemble des dépenses des projets et in fine permettra leur aboutissement dans le FTJ. C'est donc également une chance de rendre éligible l'ensemble des projets répondant à cet AMI du FTJ.	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Chambre d'agriculture des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	CRC Bretagne Sud	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion
	Filière aquacole des Pays de la Loire	Pas d'observation	N'appelle pas de réponse de l'autorité de gestion